

Psychologues : première réunion du groupe de travail avec le Ministère le 29 mars 2022

Malgré la « période de réserve » pré-électorale, la Fédération FO des personnels des Services Publics et des Services de Santé a **obtenu une première réunion de travail concernant les psychologues de la Fonction Publique Hospitalière.**

Depuis plus de deux mois, la Fédération FO-SPS ne compte plus le nombre de ses interventions auprès du ministère des Solidarités et de la Santé pour qu'il honore son engagement à discuter des revendications des organisations syndicales représentatives relatives à ces professionnels.

La DGOS nous a enfin communiqué une première date de réunion, à savoir le 29 mars 2022.

A cette occasion, la Fédération FO des personnels des Services Publics et des Services de Santé rappellera ses revendications :

- La réécriture de l'arrêté du 10 mars 2021 pour son non-respect de la pluralité des approches psychologiques en instaurant une vision unique de l'évaluation des enfants présentant certains troubles du développement ;
- Le respect des statuts particuliers des psychologues et notamment le respect de la pluralité des méthodes, outils et orientations théoriques des psychologues ;
- Le respect de la circulaire d'avril 2012, quant à l'évaluation des psychologues et la garantie du maintien de la fonction formation, information, recherche, propre à la profession de psychologue ;
- L'accès direct du public aux psychologues, sans paramédicalisation : les psychologues exigent le respect de la loi de 1985 et le respect de leur autonomie ;
- La revalorisation des grilles indiciaires de rémunération ;
- L'augmentation du ratio promus-promouvables pour l'accès des psychologues à la catégorie Hors Classe ;
- Un plan de titularisation massif des psychologues de la Fonction Publique Hospitalière ;
- La création de postes supplémentaires pérennes dans les CMP, CMPP, afin de répondre décemment à la demande d'un public en souffrance ;
- Le refus de tout projet de loi visant la création d'un ordre des psychologues.